

Page : 1/7

Date d'impression : 14.02.2019 Révision: 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Kanamycin Sulfate

· Code du produit: A4789

No CAS: 5965-95-7

· Numéro d'enregistrement

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la subtance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement, l'enregistrement est prévu pour un dél ai ultérieur ou est un mélange.

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

For lab use only. Not for drug, household or other uses. Laboratory chemical

- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:

AppliChem GmbH Ottoweg 4 D-64291 Darmstadt Tel.: +49 (0)6151 93570 Fax.: +49 (0)6151 935711 msds@applichem.com

- · Service chargé des renseignements: Dept. Compliance
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA (INRS): +33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Repr. 1A H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS08

- · Mention d'avertissement Danger
- Mentions de danger

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

(suite page 2)

Date d'impression: 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

(suite de la page 1)

Page : 2/7

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Caractérisation chimique: Substances

· No CAS Désignation

5965-95-7 Kanamycin Sulfate

· Code(s) d'identification

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales: Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Envoyer immédiatement chercher un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Adapter aux produits stockés à proximité directe.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Oxyde d'azote (NOx)

oxydes de carbone (CO, CO2).

sulfoxydes

Non combustible.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière.

Ne pas inhaler les poussières

Eviter le contact avec la substance.

Veiller à une aération suffisante.

(suite page 3)

Date d'impression : 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

Page : 3/7

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

(suite de la page 2)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eviter la formation de poussière.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Nettover.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Le produit n'est pas inflammable.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

Tenir les emballages fermés.

- · Température de stockage recommandée: Room Temperature
- Classe de stockage: 6.1 D
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail: Néant
- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni brosser.

· Protection respiratoire:

Protection respiratoire nécessaire en cas de formation de poussières. Filtre P3

Protection des mains:



(suite page 4)

Date d'impression : 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

Page: 4/7

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

(suite de la page 3)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,11 mm

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480 min

- · Protection des yeux: Lunettes de protection
- · Protection du corps:

Utiliser une tenue de protection.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

 9.1 Informations sur les prop 	priétés physiques	et chimiques	essentielles
---	-------------------	--------------	--------------

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Poudre Couleur: Poudre Blanc

Odeur: CaractéristiqueSeuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: 6,5-8,5

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: 250 °C

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température de décomposition: Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé. Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non applicable.

Densité: Non déterminée.
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non applicable.

Taux d'évaporation: Non applicable.

(suite page 5)

Date d'impression : 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

Page : 5/7

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

(suite de la page 4)

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Soluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique:Cinématique:
Non applicable.
Non applicable.

9.2 Autres informations
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Chauffage
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: oxydants forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: En cas de d'incendie: voir paragraphe 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

· Composant Type Valeur Espèce
Oral | LD50 | >4.000 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- En cas d'inhalation Pas d'effet d'irritation.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Autres indications (sur la toxicologie expérimentale): céphalées
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Date d'impression : 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

(suite de la page 5)

Page: 6/7

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport			
· 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant		
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA néant			
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport			
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA · Class	néant		
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA	néant		
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non		
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.			
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au			
recueil IBC	Non applicable.		
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions dessus.		
"Règlement type" de l'ONU:	néant		

- FR

Date d'impression : 14.02.2019

Révision: 14.02.2019 Numéro de version 4

Nom du produit: Kanamycin Sulfate

(suite de la page 6)

Page: 7/7

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I la substance n'est pas comprise
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Service établissant la fiche technique: Dept. Compliance
- Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Repr. 1A: Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1A

* Données modifiées par rapport à la version précédente

гD